

POLITIQUE Avenir de l'Alsace

Rottner prend l'initiative

Resté longtemps en retrait du dossier alsacien, Jean Rottner multiplie aujourd'hui les initiatives. Après avoir suscité une première rencontre avec Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry, le président du Grand Est propose la mise en place d'une convention territoriale d'exercice concerté entre la Région et le futur département unique alsacien.

Jean Rottner a changé de stratégie sur l'Alsace. L'assurance du président de la République de ne pas toucher au Grand Est l'a rassuré mais il n'a pas pu rester indifférent aux crispations récentes provoquées par le malaise alsacien dans sa propre majorité. Resté longtemps en retrait du dossier, il se devait de passer à l'offensive pour ne pas apparaître comme le grain de sable dans un processus qui connaîtra peut-être son issue dans quelques semaines, avec la remise du rapport Marx au Premier ministre.

« L'arrêt immédiat d'un procès en illégitimité de la Région »

Après avoir suscité une première rencontre lundi soir avec Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry, et envoyé un courrier aux conseillers départementaux d'Alsace, Jean Rottner a formulé hier une nouvelle proposition devant 200 maires du Haut-Rhin réunis à Mulhouse : la mise en place d'une convention territoriale d'exercice concerté entre la Région et le futur département unique alsacien (lire ci-dessous).

« Ce pacte, qui permet de mettre en cohérence des compétences partagées, voire déléguées, dépasse les inquiétudes liées aux changements potentiels de majorité », explique le président du Grand Est, qui y met deux condi-



Jean Rottner accueilli par Christian Klinger lors de la journée des maires à la Foire internationale de Mulhouse. PHOTO DNA - DAREK SZUSTER

tions : la fusion préalable des deux départements et « l'arrêt immédiat d'un procès en illégitimité de la collectivité régionale ». Sa nouvelle proposition s'inscrit dans un discours ferme et « franc » qui tient autant du plaidoyer que de la vérification des faits. « Ulcéré » par les agressions verbales et les graffitis haineux dont il est victime, Jean Rottner est longuement revenu sur « des contre-vérités » émises à l'encontre de la Région. Non, l'Alsace n'est pas en train de se dissoudre dans le Grand Est.

Oui, la Région réalisera un milliard d'euros d'économie sur la durée du mandat. Oui, « l'Alsace bénéficie de 20 % d'investissements supplémentaires, soit 50 millions d'euros », martèle le président.

Jean Rottner donne aussi des gages à l'Alsace en matière de coopération transfrontalière et de multilinguisme. Il est apparu très offensif sur ce dernier point en regardant du côté du Luxembourg où les enfants apprennent deux ou trois langues étrangères dès le plus jeune âge. « Il faut ici

jouer groupé pour mettre en œuvre cette politique linguistique originale mais conforme au destin européen de l'Alsace et du Grand Est », insiste-t-il. Au-delà de ses orientations et des inflexions de son discours, Jean Rottner ne s'est pas privé de jouer le rapport de force à l'œuvre entre le gouvernement, les présidents Klinkert et Bierry et l'opinion publique. En rappelant d'abord, depuis sa ville de Mulhouse, qu'il fait bien partie de « la famille ». En soulignant ensuite qu'il « respecte les terri-

toires et les populations ». Pour Jean Rottner, Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry commettent « une grave » erreur en se concentrant sur la seule « question institutionnelle et administrative ». « Persister à focaliser l'entièreté du débat public alsacien sur la question du découpage administratif, c'est courir à la catastrophe », estime le président de la Région.

« Une Alsace bien dans ses baskets »

La stratégie de Jean Rottner se décline désormais en deux axes : laisser croire que le débat sur l'avenir institutionnel de l'Alsace se fait au détriment du territoire alsacien ; réduire l'engagement des promoteurs d'une collectivité alsacienne à statut particulier

à une seule problématique identitaire. En répétant qu'il « veut d'une Alsace offensive, attractive, bien dans ses baskets, qui ne s'enferme pas dans le passé mais qui se projette dans l'avenir », il cherche à ringardiser ses contradicteurs.

En l'accueillant, le président des maires, Christian Klinger, avait entrepris Jean Rottner sur le malaise alsacien en rappelant que de « nombreux maires et élus locaux ont signé la déclaration Cap vers l'Alsace ». « Une porte s'ouvre, il faut continuer à dialoguer et à avancer ensemble », a-t-il déclaré à l'issue du discours du président de la Région qui a fini, lui, sur une déclaration d'amour à l'Alsace. Pour maintenir aussi une fenêtre ouverte. ■

FRANCK BUCHY

UNE CONVENTION TERRITORIALE D'EXERCICE CONCERTÉ, QU'EST-CE ?

La convention territoriale d'exercice concerté est un outil inscrit dans la loi Maptam qui a institué la conférence territoriale de l'action publique (CTAP). Présidée par le président de la Région et composée des principales collectivités, cette instance doit favoriser la coordination et l'exercice concerté des compétences des collectivités territoriales, voire des délégations de compétences. Elle peut aussi être saisie pour la coordination des relations transfrontalières avec les collectivités territoriales étrangères, situées dans le voisinage de la Région. Concrètement, ces conventions territoriales d'exercice concerté d'une compétence fixent les objectifs de rationalisation et les modalités de l'action commune pour chacune des compétences concernées. La durée des conventions ne peut excéder six ans, elles peuvent être révisées au terme d'une période de trois ans.